

tenon

En menuiserie, le tenon est une partie saillante taillée à l'extrémité d'une pièce de bois, destinée à s'insérer dans une mortaise. Il constitue l'élément mâle de l'assemblage. Le tenon est généralement délimité par deux joues, des épaulements et parfois un épaulement d'about. Sa forme et ses dimensions sont déterminées avec précision afin d'assurer un ajustage solide et durable. Le tenon permet de transmettre les efforts mécaniques entre les pièces assemblées. Il est largement utilisé dans la fabrication de meubles, de cadres, de portes et de structures traditionnelles.